



SIGN AUTO

1380 ROUTE DE SAINT-OMER 62100 Calais

Email: raymond.lefebvre14@gmail.com

Tel: +33 3 62 27 60 77

CITROEN JUMPY FGN TOLE M VAN (Ref:N200989)

O KM





Cylindrée	1.5 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	120 cv 5 ch (88kw)
CO2	177 g/km
BOÎTES DE VITESSES	MANUELLE
Portes	2
Carrosserie	VU
KM	10km
Immat	26/11/2025

Couleur

BLANC

25.760 € TVAC

-40% sur prix cat.

OPTIONS

3 Places - Accoudoir conducteur - Apple CarPlay + AndroidAuto - Banquette 2 places modulable avec fonction bureau - Caméra de recul - Radio DAB - Éclairage à LED du compartiment de chargement - Écran tactile - Mirror Link - Système de navigation - Phares antibrouillard - Plancher bois - Prise 12 V - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Roue de secours - Siège conducteur réglable en hauteur - Siège conducteur à réglage lombaire - Tableau de Bord digitale - Trappe sous banquette passager - USB -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

2 airbags - abs - accoudoir conducteur - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au maintien dans la file (Ikas) - aide au stationnement arrière - anneaux d'arrimage - avertissement de fatigue - banquette 2 places - bluetooth - capteur de lumière - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des pneus - détecteur de pluie - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - habillage latéral à mi-hauteur de la zone de chargement - jantes en tôle 16" - kit de réparation - ordinateur de bord - porte coulissante à droite - prise 12 v - prise 12 v à l'arrière - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur réglable en hauteur - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - usb - vitres électriques avant - volant multifonction - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la règlementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.